

Huile multifonctionnelle multigrade (UTTO) 100% synthétique, pour transmissions hydrauliques et mécaniques, et freins immergés des engins agricoles, forestiers, matériels de travaux publics et convient pour les spécifications Komatsu nécessitant une excellente résistance à l'oxydation et au cisaillement.

PERFORMANCES

Spécifications :

API GL-4
API CF
CATERPILLAR TO-4M
ZF 03C
Allison C4
Allison TES-439

AVANTAGES

Spécialement élaborées pour les transmissions mécaniques des matériels de travaux publics, TICMA FLUID TO-4 contient des additifs extrême pression et anti-usure qui réduisent sensiblement l'usure des engrenages.

La présence de modificateurs de friction dans la formulation permet d'éviter tous les phénomènes de broutage et de bruits.

Fiche technique



UTILISATIONS

Recommandé comme fluide de transmission « powershift » et fluide hydraulique sur les engins de travaux publics et tout particulièrement pour les matériels CATERPILLAR.

Recommandé également pour les transmissions et les commandes hydrauliques nécessitant une huile répondant à la norme ALLISON C4.

Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Couleur	/	/	Brune
Masse volumique à 20°C	ASTM D4052	g/cm ³	0.871
Viscosité à 40°C	ASTM D7042	mm ² /s	101.5
Viscosité à 100°C	ASTM D7042	mm ² /s	14.5
Indice de viscosité	ASTM D2270	-	148
Point d'écoulement	ASTM D97 B	°C	-42
Point d'éclair (vase ouvert)	ASTM D92	°C	246

Fiche technique

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : VI-IGOL020-2310 Date d'édition : 03/10/2023

